

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 06/03/2023

Nombre de membres composant le Conseil Municipal: 15

Nombre de membres en exercice: 15

Nombre de Conseillers Présents: 12

Nombre de Conseillers représentés : 2

Début de séance : 20h30

Fin de séance : 22h57

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 6 mars, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le lundi 27 février 2023, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.

Présents :

Gérard Dèque. Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Laurent Poncet, Sandrine Boillot, Bénédicte Lavier, Marlène Benoit, Gaël Marandin, Samuel Péridy, Francis Meuterlos, Nicolas Métivier, Florence Collino,

Excusés: Hervé Lacroix, Thierry Rolland.

Absent: Estelle Remacle.

Pouvoirs: Thierry Rolland à Florence Collino, Hervé Lacroix à Sandrine

Boillot.

Secrétaire: Alicia Berthier-Derose.

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX RD9

CONVOCATION LE 27 02 2023

M. Le Maire laisse la parole à Samuel Péridy qui soumet au conseil l'analyse des offres des entreprise pour la réalisation des travaux sur la RD9.

AFFICHAGE LE

Une consultation a été menée sur www.e-marchespublics.com, à l'issue de laquelle 3 entreprises ont soumis une offre.

Les offres ont été analysées par l'assistant à maîtrise d'ouvrage le cabinet Colin, et une négociation a eu

2 1 MARS 2023

A l'issue de cette négociation, l'entreprise Colas arrive en tête du classement des offres selon les critères fixés au cahier des charges, pour un prix de 420 117,20 € HT (toutes tranches) et avec une note de 99,5 / 100.

Pour mémoire l'estimation de l'AMO était de 447 554,50 € HT M. Le Maire, après avis favorable de la commission urbanisme réunie le 03/03/2023, propose de retenir

l'offre la mieux disante selon les critères fixés au règlement de consulation : L'entreprise Colas

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le choix de l'entreprise Colas pour les trayaux sur la RD9

- autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérad DEQUE

Tél: 03 81 49 13 22 - Fax 03 81 49 01 22

Mairie de Métabief

16 rue du village - 25 370 METABIEF

Mail: mairie@metablef.fr